



Situation sanitaire de La Réunion

Ed. du 03.06.2020

Bilan du Covid-19

Le 4 juin 2020, 477 personnes contaminées par le Covid-19 au total ont été enregistrées depuis le début de la pandémie à La Réunion. 71% sont des cas importés. Compte tenu des 411 guérisons prononcés, 54 infections au coronavirus sont encore en cours à ce jour.

Le 20 mai, la préfecture a annoncé le premier décès d'une personne atteinte du Covid-19, il s'agissait d'un homme qui avait été évacué depuis Mayotte (evasan). L'Agence Régionale de Santé (ARS) a mis en place un dispositif de contact-tracing pour détecter les cas éventuels chez les proches des personnes contaminées.

Près de 28 000 dépistages du Covid-19 ont été réalisés à La Réunion, un chiffre supérieur à de nombreux autres départements français.

Déconfinement

Le 11 mai marque le début du déconfinement en France et donc à La Réunion, ce qui implique une réouverture des bibliothèques, musées, sentiers de randonnée, parcs et jardins, plages et lacs et cimetières.

La phase 2 du déconfinement a débuté le 2 juin, les cafés, restaurants, parcs, musées (etc.) sont de nouveau accessibles au public, dans la mesure du respect des gestes barrières. Cette deuxième phase marque le retour à l'activité dans la plupart des secteurs même si le télétravail est toujours encouragé lorsqu'il est possible.

Liaisons aériennes

Air Austral et Air France assurent la liaison entre la Réunion et la métropole (3 vols par semaine), en respectant les mesures de distanciation (avions remplis à 40% à peu près). Les déplacements entre la France métropolitaine et les territoires d'outre-mer sont toujours interdits, sauf attestation justifiant un motif impérieux familial ou professionnel. Jusqu'au 15 juin au moins, les déplacements en Europe et hors d'Europe sont interdits, la décision sera prise à l'échelle européenne en fonction de la situation sanitaire de chaque pays étranger.

A leur arrivée à La Réunion, les passagers sont accueillis par du personnel de la sécurité civile, de l'ARS et du corps médical qui distribuent des masques et interrogent les passagers pour détecter d'éventuels symptômes. Depuis le 18 mai, les voyageurs arrivant par avion ont le choix d'effectuer une quatorzaine en isolement soit dans un centre dédié pris en charge par l'Etat soit à domicile, avec surveillance téléphonique. Dans le premier cas, les voyageurs sont testés deux jours avant leur sortie de quatorzaine, dans le deuxième, ils sont dépistés dès leur arrivée à l'aéroport et sont contactés par téléphone quotidiennement pour surveiller l'évolution de leur état de santé.

INFORMATION

#COVID_19

Chiffres clés

**Depuis
le 11 mars**

477 cas
confirmés dont

1 décès

en provenance de la zone océan indien

20 évacuations sanitaires

en provenance de la zone océan indien

411 guérisons

prononcées par le CHU (au 19/05)

25 138 tests

réalisés (au 21/05)

Le 2 juin

4 nouveaux cas
confirmés (dont 3 evasan)

4 personnes

hospitalisées en service de réanimation
(dont 4 evasan)

19 personnes

hospitalisées hors réanimation
(dont 15 evasan)

